Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 21

Sonstiges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sont très riches en informations à partir desquelles l'analyste expérimenté peut déterminer l'ensemble de la structure. A l'instar du chimiste, le système EXPERTISE effectue l'évaluation de spectres par deux méthodes différentes:

1. La comparaison directe d'un spectre inconnu à des spectres de référence tirés d'une bibliothèque: cette méthode permet d'identifier avec une grande fiabilité les composés qui figurent dans la bibliothèque de référence. Et qui plus est, l'emploi des ensembles flous permet l'analyse de mélanges.
2. Dans les spectres infrarouges, les sous-structures (par exemple le radical méthyle ou le noyau benzénique) apparaissent sous la forme de raies caractéristiques que reconnaît l'expert ou le système expert. Par l'emploi d'opérations de comparaison en logique floue, ces sous-structures sont identifiées, puis assemblées en structures globales. Toutefois, cette aide à l'interprétation n'est possible qu'avec les spectres de substances pures.

Application pratique

Il est certain que, de même que d'autres systèmes experts, le système EXPERTISE ne peut nullement remplacer le chimiste dans le domaine de l'analyse. Néanmoins, l'interprétation automatisée des spectres fournit d'ores et déjà, dans de nombreux cas, la structure chimique correcte d'un échantillon en un laps de temps très court. Même des interprétations erronées conduisent généralement à des résultats pour le moins approchés. Certains problèmes d'analyse (d'analyse de mélanges en particulier) ne peuvent être résolus qu'à l'aide d'ordinateurs. Cela signifie qu'à l'avenir, des systèmes experts non seulement seront incorporés aux ordinateurs, mais qu'ils deviendront un élément important des opérations d'analyse en général.

35e anniversaire de la FEANI

Aucune célébration particulière n'a été prévue à cette occasion. Mais l'événement vaut quand même la peine d'être rappelé. Aux sept pays qui, le 7 septembre 1951 ont décidé la création d'une «Fédération internationale d'ingénieurs» se sont joints, au fil de ces trente-cinq années, treize autres pays européens.

La FEANI représente maintenant près d'un million d'ingénieurs et sa notoriété s'étend aux milieux professionnels du monde entier. Tel est le résultat d'un effort opiniâtre mené régulièrement pendant plus de trois décennies, mis en valeur par plusieurs activités marquantes. La plus importante réalisation est sans nul doute le *Registre européen des professions techniques supérieures* dont la première édition remonte à 1965 et dont le but était, dès cette époque, de faciliter la libre circulation des ingénieurs en Europe. Les objectifs de la FEANI devançaient ainsi dans le temps ceux du Traité de Rome. Sept congrès, quatorze séminaires ont, de plus, permis à la FEANI de faire entendre la voix des ingénieurs dans les domaines de plus en plus nombreux où la technique interfère comme facteur essentiel de la culture et de la civilisation moderne.

Il faut citer notamment à ce sujet les récents séminaires de Luxembourg (1982) et d'Helsinki (1985) ainsi que l'important congrès de Paris (1983) sur le thème «L'ingénieur au service des hommes». La FEANI a aussi prouvé son intérêt pour les problèmes du tiers monde. Les échos du séminaire de Dublin en 1985 «Cas concrets en transferts de technologie» ne sont éteints ni en Europe ni hors d'Europe.

Il convient de rendre hommage à tous ceux qui grâce à leur foi, à leur enthousiasme et à leur travail désintéressé ont permis aux ingénieurs européens de mieux connaître et d'affirmer leur cohésion au-delà de la diversité de leurs branches d'activité et de celle de leurs cultures et de leurs systèmes de formation nationaux. Un pas a ainsi été franchi vers la création, de plus en plus nécessaire, d'une véritable communauté technique européenne.

Mais, si la FEANI peut être fière de son passé, elle se doit aussi de poursuivre, avec la même foi, son action dans le contexte du monde actuel, de ses urgences et de ses défis croissants. Elle s'y prépare et s'en donne actuellement les moyens.

Les délais particulièrement brefs dans lesquels ont été menés, depuis mai 1985, les travaux relatifs à la nouvelle structure du registre apportent la preuve de cette détermination. Il n'est pas douteux que l'accord général réalisé à Stockholm le 14 mai 1986, au sujet de la nouvelle structure et de la création d'un *titre d'ingénieur européen* non seulement marque une date dans l'histoire de la FEANI mais donne naissance à une dynamique de cohésion qui se développera dans les années à venir.

De plus, la réforme, déjà amorcée et qui va être parachevée dans les prochains mois, en allégeant les structures administratives et en assurant une capacité opérationnelle accrue, permettra d'atteindre cet objectif et de donner à la FEANI la place et l'autorité auxquelles elle peut prétendre, dans et hors de la profession, dans et hors de l'Europe.

«La FEANI, une chance pour l'Europe?»: c'était un espoir il y a cinq ans. Il faut que ce soit une évidence demain.

Vie de la SIA

Journée SIA 1987

Vous vous souvenez certainement encore du signe distinctif que nous vous avions présenté dans notre numéro 20. Avez-vous déjà noté la *date du vendredi 19 juin 1987* dans votre nouvel agenda? C'est le principal pour le moment.

La jeunesse d'aujourd'hui – nos partenaires de demain

A ce titre nous aimerions vous informer qu'un concours a déjà été ouvert à la jeunesse suisse. En effet une vue sur l'avenir s'impose lors d'un jubilé aussi bien qu'une rétrospective.

Le Comité d'organisation de la journée SIA 1987 a invité toutes les organisations suisses de jeunesse (éclaireurs, cadets, etc.) à participer à un *concours de construction d'ouvrages de camp.* Le but de ce concours est de trouver des idées créatives et astucieuses pour la construction de portails de camp, tours, ponts, cuisines et autres. Le délai d'inscription est fixé au 31 octobre 1986. La période disponible pour la réalisation des constructions et la formation du jury s'étend d'octobre 1986 à mai 1987. Les meilleurs ouvrages vous seront présentés puis exposés à Aarau du 18 au 20 juin 1987. De beaux prix récompenseront les gagnants: une tente de patrouille, des outils de camp et autres objets utiles.

En tant qu'ingénieur ou architecte SIA nous vous encourageons à collaborer si des organisations de jeunesse font appel à vous comme conseiller ou membre du jury. Vous contribuerez ainsi à enthousiasmer nos futurs partenaires pour ce concours.

A bientôt!

Le Comité d'organisation de la Journée SIA